SGB | USS
www.sgb.ch | www.uss.ch
Schweizerischer Gewerkschaftsbund
Union syndicale suisse
Unione sindacale svizzera

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 20 AVRIL 2021

Daniel Lampart, économiste en chef et premier secrétaire de l'USS

Crise du coronavirus : des mesures contre le chômage, les emplois précaires et les écarts de revenus qui se creusent

La crise de la pandémie de coronavirus a entraîné une hausse du chômage, des emplois précaires et un écart croissant entre les revenus. Les perspectives pour les mois à venir sont préoccupantes. Aucune reprise notable n'est en vue sur le marché du travail.

Le sous-emploi reste à un niveau très élevé

Une des conséquences immédiates de la crise sanitaire, c'est la forte augmentation du sous-emploi. Certes, l'instrument du chômage partiel a permis d'éviter de nombreux licenciements. Mais même après la deuxième vague de la pandémie, un nombre extrêmement élevé de personnes ayant un emploi sont toujours sans travail.

Sous-emploi en équivalents plein temps
(en %)

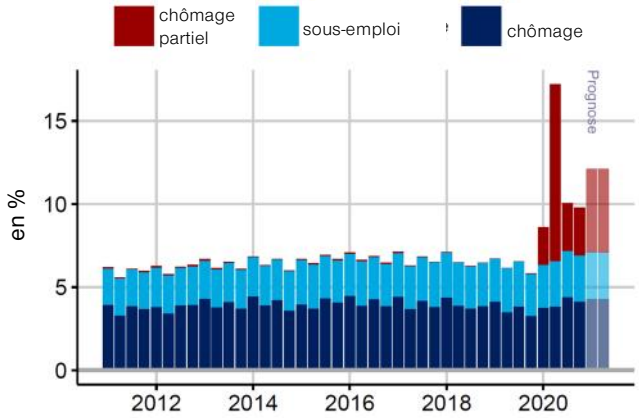

Le nombre d'offres d'emploi publiées stagne. Il est nettement inférieur au niveau d'avant la crise.

Postes vacants en Suisse
(Indice 2012=100, désaisonnalisé)

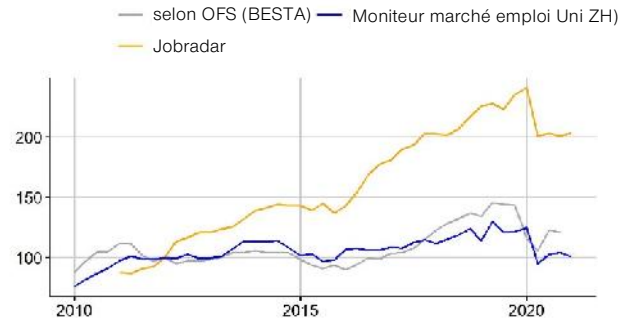

Surtout les plus jeunes et les plus âgés

Les jeunes travailleuses et travailleurs ainsi que les plus âgés sont touchés de manière disproportionnée. De nombreux actifs et actives de 15 à 24 ans se sont retirés du marché du travail. Certain-e-s font une formation. Pour d'autres, il est difficile de savoir ce qu'ils ou elles font. Compte tenu des fermetures partielles encore en cours, la situation risque de s'aggraver dans les mois à venir. Les jeunes qui arrivent en fin de formation auraient besoin d'ici l'été de trouver des solutions pour la suite. Mais si les entreprises hésitent à recruter du personnel, la transition entre formation et vie professionnelle sera encore plus difficile.

Taux d'activité des 15-24 ans
(en %, jusqu'en 2019 moyenne sur trois trimestres)

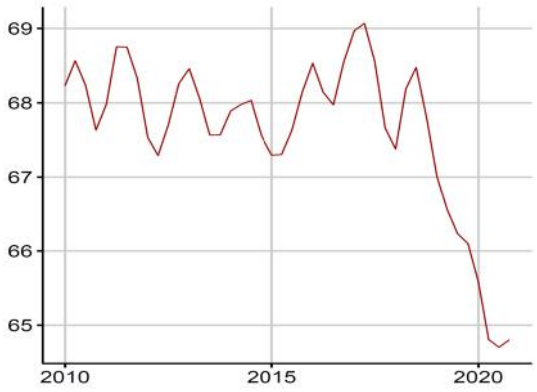

Le chômage augmente chez les travailleuses et travailleurs en fin de carrière. La tendance est particulièrement inquiétante pour le groupe des 60 ans et plus, où le taux de chômage ne connaît qu'une seule direction – vers le haut. Mais le chômage est aussi reparti à la hausse chez les plus de 55 ans. Au moins, il a été possible de faire en sorte que le Parlement prolonge en mars le nombre d'indemnités journalières, de sorte que le risque d'arriver en fin de droit est un peu réduit. Car trouver un emploi en ces temps de crise est particulièrement difficile pour cette tranche d'âge.

Taux de chômage par tranche d'âge (40+)
(en %, désaisonnalisé)

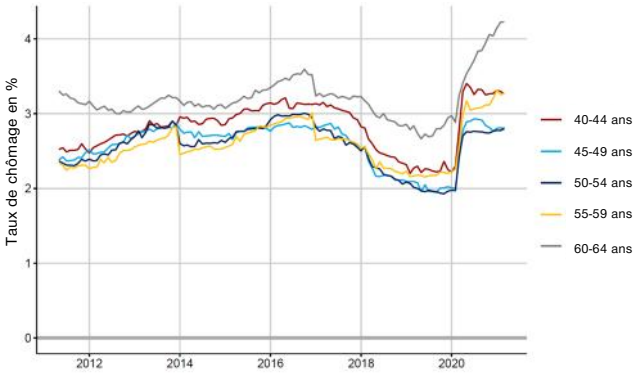

Fermetures : les emplois précaires augmentent

Les fermetures partielles de l'économie font malheureusement fleurir les emplois précaires. Prenons l'exemple de la fermeture des restaurants : elle a créé un boom des livraisons à domicile par des services de coursiers et coursières. Ces personnes sont souvent mal payées, ont des horaires de travail aléatoires et une mauvaise couverture sociale. De formation ou de formation continue, il n'est même pas question. C'est très différent de l'exploitation habituelle des restaurants, où une CCT veille à de meilleures conditions de travail avec des salaires minimaux, une réglementation du temps de travail, des prestations sociales et des mesures de formation et de formation continue.

Comme de nombreux magasins étaient fermés sur ordre des autorités, une grande partie des achats s'est déplacée sur Internet. En 2020, le commerce en ligne a représenté 11,8 % du chiffre d'affaire du commerce de détail, soit environ le double de ce qu'il était il y a cinq ans.[1] Les plateformes étrangères de vente en ligne Zalando ou Amazon, avec leurs salaires souvent en-dessous de 15 francs de l'heure, ont pu continuer d'élargir leurs parts de marché. Les salaires minimaux fixés à 22 francs de l'heure sont ainsi mis sous pression. Les plateformes suisses offrent des salaires un peu plus élevés. Mais il n'y a en général pas de CCT et régulièrement, des employé-e-s de ces plateformes déposent plainte pour de mauvaises conditions de travail. De plus, elles comptent nettement plus d'emplois temporaires, que ce soit les entreprises de livraison de colis ou les grandes entreprises comme Galaxus ou Brack.

Fermetures : les écarts de revenus et de fortune se creusent toujours plus

Ce sont toujours les travailleuses et travailleurs avec des faibles revenus qui sont les plus touchés, que ce soit par le chômage partiel (RHT) ou par le chômage tout court. Ces personnes travaillent surtout dans l'hôtellerie-restauration, dans le secteur culturel ou dans d'autres branches de services (salle de sport, etc.). Elles subissent des baisses de revenus qui peuvent être douloureuses. Selon le dernier sondage SRF/Sotomo, les personnes à bas salaires n'ont aujourd'hui plus que 78 % de leur revenu d'avant la crise. Les principales raisons sont que, dans la plupart des cas,

[1] GFK Switzerland AG : Onlinehandelsmarkt Schweiz 2020, https://handelsverband.swiss/wp-content/uploads/2021/03/Onlinehandelsmarkt-Schweiz-2020_Version-Medien.pdf

seuls 80 % du salaire d'avant la crise sont versés en cas de chômage partiel, et même seulement 70 à 80 % en cas de chômage. L'augmentation par le Parlement des indemnités RHT pour les revenus les plus faibles n'a qu'un effet très limité, comme le montrent les chiffres. Pour atténuer les douloureuses pertes de revenus, il faudrait que l'augmentation soit plus étendue. Les hauts revenus par contre ont pu accroître leur fortune. Ces personnes dépensent moins et gagnent à peu près la même chose qu'avant.

Selon une estimation de l'USS, les tranches de revenus les plus basses, jusqu'à 4000 francs bruts par mois, disposent d'environ 300 francs par mois de revenus en moins. Les classes de salaire supérieures à 10 000 francs par contre ont 300 à 400 francs de plus chaque mois.[2]

Baisses et hausses de revenus dus à la crise pandémique
(en francs, par mois, selon classe de revenu)

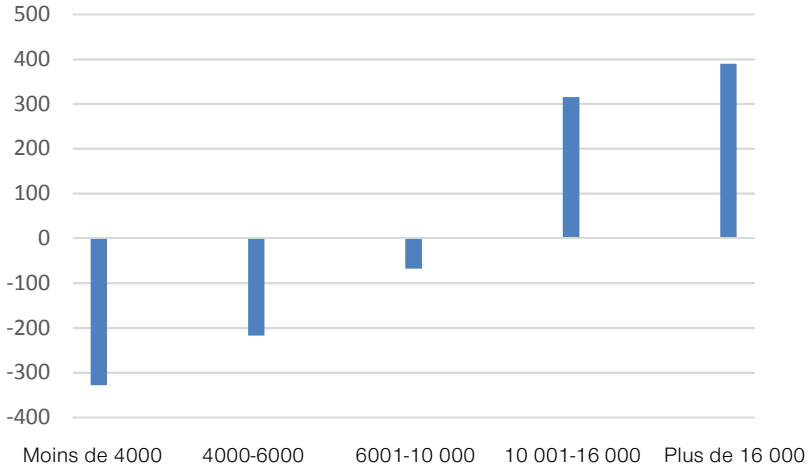

[2] Estimation sur la base de données de l'enquête sur le budget des ménages et le sondage Sotomo/SRF.

Conclusions et revendications

Tout doit être fait pour que la crise du COVID-19 ne conduise pas à une augmentation durable du chômage, à des emplois plus précaires et à un écart de revenus encore plus grand. L'USS exige les contre-mesures suivantes :

- Un salaire minimum de 22 francs de l'heure, des conditions de travail réglementées et des conventions collectives de travail (CCT) de force obligatoire aussi pour les nouveaux emplois qui se sont créés dans les services de coursiers et coursières et dans le commerce en ligne.
- La restitution à la population des quelque cinq milliards de francs de réserves excédentaires issues des primes-maladie afin de renforcer le pouvoir d'achat et de stimuler l'économie nationale.
- Le gel des programmes d'austérité, surtout au niveau fédéral, afin que le chômage n'augmente pas encore davantage.
- Une politique monétaire proactive contre la surévaluation du franc afin de stabiliser l'économie d'exportation.
- Prolonger le plus vite possible le chômage partiel de 18 à 24 mois pour éviter des licenciements.
- Remplacer les restrictions – inefficaces – sur les voyages transfrontaliers, telles que la quarantaine, par d'autres mesures (en particulier dans le domaine du transport aérien).
- Des garanties d'emploi dans les entreprises ainsi qu'un soutien aux jeunes en fin de formation dans leur recherche d'un futur emploi.

Enfin, en fonction de l'évolution dans les différentes branches, il faudra mettre en place d'autres mesures pour stimuler l'économie.